



Contribution de Jean-Claude GUYARD, GAELA

(Groupement d'Analyses et d'Études de Loire-Atlantique)



drayug21@gmail.com

TRANSFERT DU CHU Y-a-t-il un plan B ? Ou plutôt une comparaison truquée ?

La lecture du dossier du permis de construire nous a permis de découvrir un tableau de comparaison des sites étudiés en 2010.

C'est à la demande de l'autorité environnementale, après une analyse et un renvoi de l'étude d'impact, que l'équipe du CHU a fourni un tableau d'analyses comparatives des solutions envisagées en 2010.

Ce document secret, qui n'apparaissait nulle part, est sorti de l'ombre, comme par miracle, à la demande de l'autorité environnementale.

Nous n'allons ici comparer uniquement les arguments en faveur ou défaveur de deux des solutions qui doivent réaliser le regroupement annoncé sur un seul site pour santé enseignement et recherche : le site de l'Île de Nantes et le site de l'Hôpital NORD.

Regroupement en un site unique sur l'Île de Nantes

Regroupement en un site unique : Laënnec

1- Renforcement de la synergie soin-Recherche-Enseignement

Arguments des porteurs du projet "Île de Nantes"

Site de centre ville, à proximité immédiate des activités de recherche et d'enseignement
Possibilité de création d'un véritable campus hospitalo-universitaire intégrant le déplacement de l'université de médecine

Coupure inacceptable des activités de soins, enseignement et recherche, ne permettant pas de créer un campus hospitalo-universitaire

Réponse du GAELA

Le site de LAËNNEC d'une surface de 75 hectares permet de façon évolutive d'implanter le CHU. L'implantation d'un campus universitaire trouve sa place sur le site, d'autant que l'actuelle faculté de médecine doit être reconstruite (voir article OF du 14.01.2014, signé Ph GAMBERT, qui annonce une remise en état provisoire avant démolition en 2020/2025).



Au contraire de l'Île de Nantes, LAËNNEC conserve l'ICO et le Cyclotron et pourra accueillir les MEDTECH

2- Évolution - Extension

Arguments des porteurs du projet "Île de Nantes"

Contraintes d'insertion urbaines importantes et parcelle d'implantation non-extensible
Une conception architecturale permettant d'optimiser l'occupation des lits, l'utilisation des équipements et plateaux techniques et l'affectation des personnels (regroupement des activités en plateaux fonctionnels, etc)
Bâtiments neufs répondant aux exigences d'innovation, d'évolutivité pour des adaptations futures éventuelles

Site avec des possibilités d'extension et des contraintes urbaines moins fortes qu'en centre-ville
Projet ne répondant pas aux exigences d'un hôpital innovant malgré les travaux, avec une juxtaposition d'hôpitaux

Réponse du GAELA

Le site de l'Île de Nantes ne permet pas le regroupement annoncé alors que le site LAËNNEC permet de réaliser l'ensemble programmé pour le CHU, la faculté, des extensions et la recherche avec les MEDTECH.
Un seul site pour santé enseignement et recherche

3- Impact financier

<p>Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"</p>	<p>Économies d'exploitation liées au regroupement physique des sites et au rapprochement de la plateforme logistique de Saint-Jacques Pas d'acquisition de terrain nécessaire (protocole d'échange foncier avec Nantes Métropole pour le site d'Hôtel Dieu) Investissements récents sur le site Hôtel Dieu rentabilités d'ici 2026 (maternité, pédiatrie, SAMU-SMUR, plateau technique médico-chirurgical) : amortissement assuré à horizon 2026 Coûts de construction de bâtiments neufs</p>	<p>Pas d'acquisition de terrain nécessaire Gain en coûts de fonctionnement par le regroupement en un site unique, mais investissements ne garantissant pas une efficacité satisfaisante vis-à-vis des déplacements (distance aux unités d'enseignement, à la faculté de médecine et aux Instituts de Recherche en Santé pour les médecins et internes) et des besoins logistiques (distance à la plateforme de Saint-Jacques) Surcoûts de fonctionnement dus à l'éloignement de la plateforme logistique de Saint-Jacques</p>
<p>Réponse du GAELA</p>	<p>Contrairement aux arguments avancés, la faculté peut être regroupée sur place. Le financement est réduit quant à l'achat de terrain et la construction sur un sol solide non alluvionnaire et non inondable. On déplace le projet sur un site propre. On peut espérer un gain de 300 à 400 millions d'euros.</p>	

4- Impact logistique Saint Jacques

<p>Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"</p>	<p>Proximité de la plateforme logistique et optimisation des tournées en raison du site unique</p>	<p>Distance importante entre le site de Laënnec et la plateforme logistique de Saint-Jacques</p>
<p>Réponse du GAELA</p>	<p>Une étude correcte de la logistique conduira à des modes de transports moins coûteux en temps et en bilan énergie, avant de déplacer les opérations de Saint-Jacques vers LAËNNEC. On ne pourra jamais déplacer Saint-Jacques sur l'Île de Nantes. En cas d'inondations, la liaison sera coupée.</p>	

5- Positionnement par rapport à la patientèle

<p>Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"</p>	<p>Position centrale correspondant aux enjeux de l'équilibre géographique de l'offre de soins de l'agglomération nantaise Attractivité accrue pour les étudiants internes</p>	<p>Position non centrale par rapport à la patientèle de l'agglomération nantaise. Éloignement important du quart Sud-Est et plus généralement de l'Est de la métropole</p>
<p>Réponse du GAELA</p>	<p>La patientèle nantaise toute proche du CHU représente moins de 20 % de la patientèle du CHU, cette partie de patientèle verra quelques difficultés pour s'extraire du centre de Nantes mais le reste de la patientèle verra son bilan déplacement s'améliorer. Pour les transports en commun, dans la mesure où ils peuvent convenir aux patients, il suffira de rallonger les lignes de tramway de respectivement deux et six kilomètres pour avoir un accès facile à L'hôpital LAËNNEC. Cette liaison permettra de rejoindre le CHU depuis la gare en tramway. Alors que le tramway pour l'Île de Nantes est reporté sans date.</p>	



6- Continuité de services durant les travaux

<p>Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"</p>	<p>Réalisation des travaux sans "opérations tiroirs" menées successivement avec déplacements de patients et services</p>	<p>Travaux longs en site occupé entraînant des difficultés de continuité de service Gestion du bruit pour les patients en phase travaux et de leur déplacement temporaire en toute sécurité ("opérations tiroirs" notamment)</p>
<p>Réponse du GAELA</p>	<p>Il n'y a pas de différence entre les deux sites</p>	

7- Conditions de prise en charge des patients

<p>Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"</p>	<p>Attractivité pour les patients avec un hôpital neuf Parcours patient facilité par le site unique</p>	<p>Manque d'attractivité pendant les travaux Manque d'attractivité pour les patients, en particulier en raison de l'obsolescence des bâtiments existants Parcours patient facilité par le site unique</p>
<p>Réponse du GAELA</p>	<p>Ce qui est sûr, c'est que la contrainte financière sur le personnel sera moins importante à LAËNNEC que dans l'île de Nantes alors que pour réaliser l'île de Nantes tout le financement disponible et de gros emprunts vont rendre plus difficile le fonctionnement au détriment des patients et soignants.</p>	

8- Accessibilité

<p>Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"</p>	<p>Amélioration et/ou développement du réseau viaire (franchissements de la Loire, boulevards), des stationnements (dimensionnés en lien avec le CHU), du réseau de transports en commun et des mobilités douces par Nantes Métropole, pas seulement en lien avec le futur CHU mais avec l'aménagement de l'île de Nantes dans son ensemble Du fait du positionnement central, opportunité de mailler le réseau de déplacement du coeur d'agglomération (restructuration d'un réseau en étoile en réseau en toile)</p>	<p>Réseau viaire adapté mais pas d'accès en transports en commun, et site excentré pour le développement des mobilités douces</p>
<p>Réponse du GAELA</p>	<p>Deux lignes de tramway, (à créer 3 et 6 km) des accès routiers facilités, les transports doux apparaissent moins évidents pour les patients, le personnel soignant (voir leurs horaires) et 78 % de la patientèle hors métropole. Pas de recherche de parking</p>	



9- Bilan Carbone

Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"	Bâtiments bioclimatiques, respect de critères de Haute Qualité Environnementale Arrêt des transferts de patients entre les sites de court séjour (- 10 000 transferts par an) Réduction des distances avec le pôle logistique (division par 4 des kilomètres parcourus et des Gaz à Effet de Serre) Mix énergétique vertueux (réseau de chaleur EnR + géothermie)	Déplacements importants des patients pour rejoindre le site non positionné au coeur du territoire de la patientelle Augmentation forte des flux logistiques entre Laënnec et Saint-Jacques Bâtiments existants vieillissants dégradant le bilan carbone Pas de réseau de chaleur
Réponse du GAELA	LAËNNEC : Déplacements facilités et plus courts pour la patientèle. Des bâtiments neufs dans les deux cas. Des possibilités de géothermie, de pompes à chaleur, de biomasse peuvent être étudiées. La logistique Saint Jacques devra faire l'objet d'une étude.	

10- Risque d'inondations

Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"	Secteur non exposé aux aux crues centennales mais exposé aux crues millénales La résilience du projet vis-à-vis du risque d'inondation est assurée par 4 piliers d'action : - Niveaux fonctionnels du CHU par rapport à la côte millénales - Fonctionnement des réseaux - Accessibilité routière - Gestion de l'événement	Site de Laënnec hors zones inondables
Réponse du GAELA	L'Île de Nantes présente des risques importants qui entraînent des investissements importants (pieux, cuvelages, mise en hauteur matériel...)	

11- Exposition aux bruits

Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"	Site de l'Île de Nantes situé dans le couloir aérien de l'aéroport Nantes Atlantique (zone d'exposition au bruit D, donc exposition au bruit faible) Exposition de certaines façades à des nuisances sonores issues de voiries routières	Site de Laënnec hors couloir aérien Exposition limitée de certaines façades à des nuisances sonores issues de voiries routières
Réponse du GAELA	L'Île de Nantes présente des risques de crash, les avions circulant à moins de 700 mètres au-dessus du site amènent du bruit.	

12- Cadre de vie

Arguments des porteurs du projet "Ile de Nantes"	Façade Sud sur Loire Connexion au système de parcs du Sud-Ouest de l'Île de Nantes Aménagements des espaces publics de la ZAC en cohérence avec le CHU Possibilité d'ouverture de l'hôpital sur la ville, offrant des espaces communs, agréables et décloisonnés	Proximité d'espaces naturels Bâtiment vieillissant Pas de possibilité d'ouverture sur la ville (distance importante avec les espaces publics et les transports en commun), rendant le site cloisonné dans son fonctionnement propre
Réponse du GAELA	Les jardins ou parcs qui doivent entourer le futur CHU doivent être réalisés, que l'on soit au centre de Nantes ou sur LAËNNEC.	

Conclusion

COMPARAISON

	Île de Nantes	Laënnec
1- Renforcement de la synergie soin-Recherche-Enseignement	Non réalisable	Réalisable
2- Évolution - Extension	Non réalisable	Réalisable
3- Impact financier	+ Coûteux	+ Économique
4- Impact logistique Saint Jacques	À revoir	À revoir
5- Positionnement par rapport à la patientèle	Difficile	Favorable
6- Continuité de services durant les travaux	Oui	Oui
7- Conditions de prise en charge des patients	Difficile	Favorable
8- Accessibilité	Difficile	Réalisable
9- Bilan Carbone	Favorable	À étudier
10- Risque d'inondations	Risque	Pas de risque
11- Exposition aux bruits	Illégale	Pas d'exposition
12- Cadre de vie	Favorable	Favorable

Après examen des différents points et correction des erreurs grossières, qu'elles eussent été commises volontairement ou par ignorance, on constate que la solution LAËNNEC permettrait avantageusement de construire un nouveau CHU à un coût moindre, apportant des avantages tant aux patients, qu'aux soignants. Ce serait alors le CHU qui regrouperait Santé, Enseignement et recherche et qui conserverait à Nantes son leadership.